

PETER HESS®-Klangmassage  
Certificat – Massage sonore Peter Hess®

*Christine Kotschi*

a suivi avec succès la formation « Massage Sonore Peter Hess® »  
et peut utiliser la dénomination professionnelle  
« Sonopraticienne Peter Hess® »

Le séminaire final comprenant la supervision et la certification s'est tenu  
du 15 mars 2024 au 17 mars 2024 à Aubel - Belgique

**Contenus des séminaires de formation**

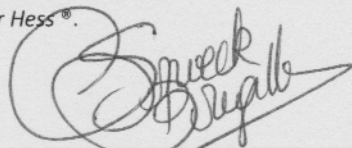
- ✓ Formations « Massage sonore I », « Massage sonore II » et « Massage sonore III/IV ».
- ✓ Supervision et études de cas.
- ✓ Projet professionnel et conception d'outil d'aide d'un protocole personnalisé du massage sonore
- ✓ Principes du massage sonore Peter Hess®.
- ✓ Utilisation des instruments de base : bols chantants, gongs et cymbales.
- ✓ Cadre du massage sonore et ses applications ciblées.
- ✓ Connaissance fondamentale et mode d'action du son sur le corps, l'âme et l'esprit.
- ✓ La compréhension de son être sur un plan professionnel et éthique.
- ✓ Limites légales, statutaires et personnelles relatives à l'utilisation du massage sonore.
- ✓ L'utilisation du massage sonore, ses limites et ses contre-indications.
- ✓ Utilisation professionnelle du massage sonore Peter Hess®

**Durée totale de la formation**

La formation « massage sonore Peter Hess® » se compose des trois séminaires « massage sonore I », « massage sonore II » et « massage sonore III/VI » ainsi que du séminaire de clôture. Ce dernier comprend la supervision, avec au total 86 leçons de 45 minutes et 3 massages sonores professionnels.

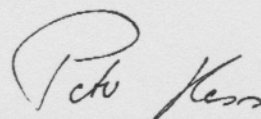
Les participant(e)s à ladite formation sont qualifié(e)s, compétent(e)s et responsables quant à l'utilisation du massage sonore Peter Hess® et sont aptes à agir au niveau du bien-être et de la relaxation.

Le présent certificat ne donne en rien le droit à son détenteur de dispenser des formations basées sur les principes du massage sonore Peter Hess®.



Brigitte Snoeck

Fondatrice de Peter Hess Academy et Formatrice



Dipl.-Ing. Peter Hess

Fondateur et Directeur de Peter Hess Institut